

BLAISAC

Travaux du séminaire technique du triennium 2017-2019

S'approprier l'arrimage des législations nationales en matière de protection sociale !

C'est sous le thème : « **L'harmonisation des législations de protection sociale en Afrique Centrale** », que s'est tenu du 09 au 11 septembre 2019, à Kinshasa en République Démocratique du Congo, le 4^{ème} séminaire technique du triennium 2017-2019, organisé par le Bureau de Liaison de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale pour l'Afrique Centrale (BLAISAC), en collaboration avec la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du pays hôte.



Le DG de la CNSS du Gabon prononçant son allocution

Ce séminaire a rassemblé des experts venus des organismes de sécurité sociale des Comores et de l'Afrique Centrale ; à savoir : la Centrafrique, le Gabon, le Congo et d'autres structures œuvrant dans le domaine de la sécurité sociale en République Démocratique du Congo.

Dans son allocution de bienvenue, le Directeur Général de la CNSS de la République Démocratique du Congo, Agnès MWAD NAWAJ KATANG a rappelé les normes et principes internationaux en matière de sécurité sociale, non sans souligner que les assises de Kinshasa sont une plateforme de partage d'expériences sur les difficultés auxquelles les Caisses des pays de la sous-région sont confrontées.

Cette démarche, a-t-elle souligné, s'avère utile aux fins d'œuvrer à rendre les législations des pays membres

compatibles avec le contexte, les orientations, l'esprit et l'approche du cadre normatif supra national édicté par les instruments juridiques internationaux en matière de sécurité sociale.

Ouvrant les travaux, le Secrétaire Général à la Prévoyance Sociale, Jean MASASU LUFUTU, représentant Madame le Ministre d'Etat, Ministre de l'Emploi, du Travail et Prévoyance Sociale, a justifié la tenue de ce séminaire par la nécessité d'arrimer la législation nationale en matière de sécurité sociale afin de garantir les bonnes pratiques pouvant contribuer à atteindre l'harmonisation des textes juridiques de la protection sociale au niveau de la région d'Afrique Centrale.

Le Directeur Général de la CNSS du Gabon et Président du Comité Directeur du BLAISAC, Romaric Ghislain YOUNOU MBODOT, qui était assisté de l'Officier régional de l'AISS, le Dr Charles MENDOUME, a, quant à lui, formulé un plaidoyer pour l'élaboration d'un cadre juridique uniforme ; adapté aux législations en matière de protection sociale, aux besoins et au contexte des économies des pays de la sous-région d'Afrique Centrale.

Le séminaire de Kinshasa a débouché sur plusieurs recommandations notamment l'harmonisation des textes comme priorité dans la gouvernance des Caisses membres du BLAISAC, la signature des accords bilatéraux entre les Caisses du BLAISAC ayant signé des conventions bilatérales, l'intégration des lignes directrices dans l'élaboration des textes législatifs et réglementaires et dans l'écriture des processus métier et des activités connexes, l'implication du Top management dans la vulgarisation des lignes directrices, etc.



Une vue du présidium des assises de Kinshasa

1^{er} Congrès africain sur la sécurité et santé dans les mines et carrières

Dans le concret !

« Sécurité et Santé au travail dans les mines et carrières en Afrique », thématique des assises du 1^{er} Congrès Africain sur la Sécurité et Santé dans les Mines et Carrières (CASSMICA), tenues à Conakry en République de Guinée.



Photo de famille autour du Président de la République de Guinée

Participants et experts venus de treize (13) pays membres de l'Inter Africaine de la Prévention des Risques Professionnels (IAPRP) ont planché une semaine durant, sur le cadre d'échange approprié pour analyser dans toutes ses dimensions, le contexte de travail dans les mines et carrières en Afrique.

A l'évidence, les activités minières ont, dans les pays exploitants, des répercussions importantes sur la sécurité et la santé des travailleurs, l'environnement, ainsi que la vie sociétale des communautés impactées. D'où l'enjeu de ce congrès qui a débouché sur des mesures concrètes afin que les entreprises minières sur le continent puissent à la fois maximiser leurs investissements mais également sauvegarder l'intégrité physique et morale des travailleurs.

Le congrès de Conakry a abouti sur plusieurs recommandations ; notamment l'actualisation du cadre juridique afin qu'il soit plus spécifique aux mines et carrières, l'engagement du processus de ratification de la Convention relative à la sécurité et santé au travail dans les mines des pays membres de l'IAPRP, la vulgarisation du recueil des directives de l'Organisation Internationale du Travail sur la sécurité et santé dans les mines à ciel ouvert, la mise en place d'un observatoire des risques dans les mines et carrières dans les pays membres de l'IAPRP.

Placé sous les auspices du Président de la République de Guinée, le Pr. Alpha CONDE, du reste présent à la cérémonie officielle d'ouverture, le 1^{er} Congrès africain sur la Sécurité et Santé au Travail dans les Mines et Carrières était organisé par le pays hôte, en partenariat avec l'IAPRP.

Aux côtés d'autres entreprises gabonaises (COMILOG et COLAS) présentes à Conakry, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale a pris une part active aux travaux de ce 1^{er} congrès. La délégation de la CNSS était conduite par le Directeur Général Adjoint, Flore Martine NGNINGONE OBAME, assistée notamment du Directeur de la Prévention des Risques Professionnels (DPRP), Dr Jacques Emmanuel ROY.



Le DGA a conduit ...



la délégation CNSS du Gabon

CELLULE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

Claudia Marilyne IDJOLO épouse EYI succède à Romina KAMBANGOYE NGOULAKIA

La cérémonie officielle de passation de charges et d'installation de la promue qui était placée sous les auspices du Secrétaire Général de l'Institution, Dr Laurent YAMI, avait pour cadre, la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).



Claudia Marilyne IDJOLO épouse EYI

Précédemment Chef de Division du Fichier central, au Secrétariat Général, la Responsable entrante, également Conseiller Technique du Directeur Général de la CNSS, succède au Conseiller Romina KAMBANGOYE NGOULAKIA à la tête de la Cellule Communication et Relations Publiques, créée en novembre 2017.

La promue connaît parfaitement ce département pour avoir déjà dirigé les services de communication de l'Insti-

tution de 2005 à 2013. C'est donc une pionnière, bien imprégnée des contours du métier.

Le Secrétaire Général a d'ailleurs tenu à rappeler au Conseiller Claudia Marilyne IDJOLO épouse EYI que cette promotion témoigne de la confiance renouvelée par le Directeur Général, qui attend d'elle : disponibilité, rigueur, dévouement, abnégation au travail et résultats pour une dynamisation de la Cellule Communication et Relations Publiques. « ... Il me paraît utile de vous rappeler que le choix porté sur votre personne n'est pas fortuit, encore moins hasardeux. Il tient de la volonté de Monsieur le Directeur Général de s'entourer des hommes et des femmes compétents et efficaces, susceptibles d'insuffler une dynamique nouvelle dans l'accomplissement des missions régaliennes de la CNSS. », a déclaré en substance Dr Laurent YAMI.

Cette cérémonie de passation de charges s'est achevée par la transmission symbolique des dossiers de ses nouvelles charges à la Responsable entrante.



Passation des charges entre les Conseillers sortant et entrant

PAIEMENTS DES PENSIONS DES RETRAITES RESIDANT EN FRANCE

La CNSS conforme à ses engagements de service

Contrairement à ce qui est abondamment véhiculé ces derniers temps par une certaine presse et sur les réseaux sociaux, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) précise que depuis janvier 2019, les virements des pensions des retraités résidant en France, ne se font plus via la filiale gabonaise d'At-tijariwafa Bank (UGB). Depuis cette date, le traitement et le versement des dites pensions sont effectués par la CITIBANK.

Les lenteurs administratives et autres retards observés sont plutôt imputables aux nouvelles restrictions imposées par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) sur les conditions de transactions financières hors CEMAC.

Cette situation a été régularisée par les équipes de la CNSS et de la CITIBANK qui ont déployé des synergies afin d'enrayer les désagréments observés, et permettre ainsi aux bénéficiaires de rentrer en possession de leur dû pour le compte du troisième trimestre de l'année en cours (mai, juin et juillet 2019) et la pension du mois d'août écoulé.



ACTUALITES REGIONALES / DRALO Marc MOULOUNGUI MAPANGO prend le relais

Nommé le 13 août 2019, le nouveau Chef d'Agence d'Akanda, Marc MOULOUNGUI MAPANGO a officiellement pris ses fonctions récemment, à l'occasion d'une cérémonie de passation de charges et d'installation présidée par le Secrétaire Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), Dr Laurent YAMI dans la salle de réunion de la Direction Régionale d'Akanda-Libreville-Owendo (DRALO).



Marc MOULOUNGUI MAPANGO

Précédemment Chargé d'Etudes au Secrétariat Général, le nouveau Chef d'Agence locale, succède à Eliane Félicité MINTSA. Dans son propos circonstanciel, le Secrétaire Général en présence du personnel de ladite structure a tenu à adresser au Chef d'Agence entrant ses vives et sincères félicitations pour le choix porté sur sa personne par la Direction Générale. Dr Laurent YAMI a dit attendre de l'intéressé rigueur, efficacité et d'avoir un sens élevé des responsabilités dans ses nouvelles fonctions.

Le Secrétaire Général a rendu un hommage mérité au Chef d'Agence sortante pour le travail accompli et les efforts consentis durant son passage au sein de l'Agence d'Akanda. Aussi, Dr Laurent YAMI a dit compter sur son expérience pour continuer à accomplir avec le même professionnalisme les nouvelles missions qui lui sont assignées.

Pour sa part, le promu Marc MOULOUNGUI MAPANGO visiblement ému a témoigné sa profonde gratitude et sa reconnaissance au Directeur Général, Romaric Ghislain YOUNOU MBODOT, pour la confiance accordée ; ainsi qu'au Chef d'Agence sortante pour sa disponibilité et son implication lors de la séance technique de passation des charges. Poursuivant son propos, il a promis être à la hauteur de la mission qui lui est désormais dévolue et s'est dit disponible et ouvert à toutes les difficultés éventuelles qui pourraient provenir de ses nouveaux collaborateurs.

Au terme de la cérémonie, le Secrétaire Général a souhaité plein succès aux deux responsables et les a renvoyés à l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

ASSURES ET PENSIONNES DES ADMINISTRATIONS ET DES COLLECTIVITES LOCALES De la CNSS vers la CPPF

Deux mois, c'est le temps imparti aux experts de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et de la Caisse des Prestations Familiales des Agents de l'Etat (CPPF) pour conduire les études nécessaires et finaliser les travaux préalables du transfert de gestion du personnel de la main d'œuvre non permanente (MONP) et des agents des collectivités locales (ACL) de la CNSS à la CPPF.

L'agenda de travail prescrit aux experts de ces deux organismes de protection sociale (OPS), issus des départements des systèmes d'information, d'immatriculation et recouvrement ; ainsi que des services des prestations techniques et des affaires juridiques de part et d'autre, indique la formalisation et la signature du protocole actant ledit transfert, au plus tard en janvier 2020.

Les experts des deux parties, dont la première séance de travail technique s'est tenue dans les locaux de la CPPF, ont également été instruits par la tutelle, Le Ministère de l'Economie, des Finances et des Solidarités Nationales, aux fins de plancher sur les mesures d'accompagnement et les dispositions transitoires relatives à la réforme souhaitée.

Ces travaux qui nécessitent en amont la mise en place d'un certain nombre de commissions, porteront notamment sur l'analyse des fondements juridiques en matière des prestations techniques fournies à cette catégorie d'assurés, pour asseoir les bases légales de cette décision. Il s'agira aussi de l'évaluation objective de la créance de l'Etat sur ces comptes cotisants et s'assurer du volume de la charge technique des prestations en question, avec l'appui des Directions des Systèmes d'Informations des deux

parties, appelées à conjuguer les synergies dans la préparation des plateformes nécessaires à la migration des données. Tout ceci devra naturellement s'appuyer sur une efficace campagne de communication.



Séance de travail entre experts de la CNSS et de la CPPF

Blvd de l'Indépendance
BP : 134 Lbv Gabon
Tel : (+241) 01 79 12 00
Fax : (+241) 01 74 64 25
Centre d'Appels : 14 32
www.cnss.ga

SécuSPEED Info

Bulletin d'information mensuel de la CNSS

Directeur de la Publication :
Romaric Ghislain YOUNOU MBODOT

Co-Directeur de Publication :
Flore-Martine NGNINGONE OBAME

Rédacteur en Chef éditorial :
Gervais BOUANGA-NGOMA

Rédacteur en Chef Adjoint :
Claudia IDJOLO épse EYI

Rédaction et Post-production :
Cellule Communication et RP

Impression : Multipress
Tirage : 2000 exemplaires

Septembre
2019